

Bonjour,

Vous avez été admis.e en **DEUST 2 Préparateur en pharmacie à l'Université Grenoble Alpes**.

Vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** **entre le 20 et le 31 août 2026**

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire, merci de contacter la scolarité par mail :

preparateurpharmacie@univ-grenoble-alpes.fr

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes

I. **Première étape (uniquement pour les étudiants en contrat d'apprentissage) :**

Faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 105 €, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.

II. **Deuxième étape :**

Procéder à votre réinscription administrative sur la page suivante :

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

III. **Troisième étape :**

Dépôt des pièces justificatives sur internet :

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

Pièces qui seront à déposer :

- Le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

Pour information, **la scolarité de l'UGA sera fermée du jeudi 23 juillet (au soir) au dimanche 23 août 2026.**